

Contribution des patentes.

Patentes fixes. — Pour chaque européen établi dans l'île et possédant un magasin 40 fr.

DROITS PERÇUS SUR LIQUIDATION.

Droits de consommation sur les rhums de fabrication locale et d'importation, consommés à Rurulu (arrêtés des 13 février 1884 et 18 décembre 1886, décret du 26 juin 1891 et arrêtés des 11 mars 1893, 13 décembre 1900 et 2 septembre 1901).

Par litre de liquide ne dépassant pas 56° à l'alcoomètre et à la température de 15° centigrades.....	0 fr. 80
Au dessus de 56° et jusqu'à 79° inclus, un droit supplémentaire de..... par degré en sus et par litre de liquide.	0 fr. 032
A 80° et au-dessus les boissons alcooliques seront classées dans la catégorie des alcools et soumises au droit de.....	2 fr. par litre.

Droits de douane (Décrets des 9 mai 1892, 10 mars 1897 et 21 décembre 1898 (tarif y annexé) et arrêtés des 13 décembre 1900 et 2 septembre 1901).

Droits d'octroi de mer (décret du 10 janvier 1897 et arrêtés des 13 décembre 1900 et 2 septembre 1901.)

Droit de sortie sur le coprah (arrêté du 27 octobre 1902).
10 fr. les 1,000 kilog.

PRODUITS DIVERS.

Droits d'enregistrement (arrêtés des 15 novembre 1873, 25 janvier 1883, 22 octobre et 27 décembre 1890, 13 décembre 1900 et 2 septembre 1901) :

(En raison de leur multiplicité, ces droits ne peuvent être détaillés ici.).

Droits de greffe (arrêtés des 23 mars 1869, 16 juin 1870, 21 mai 1874, 25 janvier 1883, 13 décembre 1900 et 2 septembre 1901) :

- 1° Tarifs de Paris pour les affaires de la compétence des tribunaux de paix et de simple police ;
- 2° Tarifs de Paris, augmentés de moitié, pour les affaires soumises aux autres juridictions.

(En raison de leur multiplicité, ces droits ne peuvent être détaillés ici.).

1 fr. 00 par rôle sur les doubles minutes des jugements et arrêts envoyées au dépôt des archives coloniales à Paris.